

# 14 ANNONCES LÉGALES

Jeu'di 8 mars 2018

Contact : tél. 03 83 59 09 32 mail : [lerlegales@estrepublikain.fr](mailto:lerlegales@estrepublikain.fr)

## ANNONCES LÉGALES ET OFFICIELLES

**Les journaux « L'Est Républicain et Vosges Matin » sont officiellement habilités à publier les annonces légales et judiciaires pour les départements de Meurthe-et-Moselle, des Vosges, de Meuse, du Doubs, de Haute-Saône et du Territoire de Belfort.**

Selon l'Arrêté du 21 décembre 2017 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales ; sur la base de la ligne de référence définie en millimètres d'article 2, le prix du millimètre est 1,82€ HT pour l'année 2018.

### Avis publics

Commune de Belfort

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

### Modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

M. le Maire de Belfort, par arrêté n° 180021 du 13 février 2018, a décidé de l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification du plan local d'urbanisme de la commune de Belfort concernant le projet de classement en zone UO (destinée à recevoir principalement des logements collectifs ou intermédiaires, ainsi que des équipements publics et activités complémentaires) du secteur de l'ancien hôpital, actuellement classé en zone UU (destinée à accueillir principalement des équipements publics et des activités tertiaires). A cet effet, M. Gilles MAIRE a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par M. le Président du tribunal administratif de Besançon, par décision du 1<sup>er</sup> février 2018.

L'enquête se déroulera pendant 32 jours, du 6 mars 2018 à 8 h 30 au 6 avril 2018 à 17 h 30. Cette enquête pourra être prolongée d'une durée maximum de trente jours par le commissaire enquêteur.

Le dossier d'enquête sera consultable pendant la durée de l'enquête :  
 - à la mairie de Belfort, Direction de l'urbanisme, aux jours et heures habituels d'ouverture de la Direction de l'urbanisme (les lundis après-midi de 13 h 30 à 17 h 30, les mardis, jeudis et vendredis de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, hors jours fériés), rue de l'ancien-Théâtre, du 6 mars 2018 à 8 h 30 au 6 avril 2018 à 17 h 30 ;  
 - sur le site Internet de la ville de Belfort à l'adresse suivante : [www.belfort.fr/plu/le-plan-local-d-urbanisme-applicable-les-evolutions-du-plu-278.html](http://www.belfort.fr/plu/le-plan-local-d-urbanisme-applicable-les-evolutions-du-plu-278.html) ;  
 - sur un poste informatique disponible à la Direction de l'urbanisme, aux jours et heures habituels d'ouverture de cette direction.

Le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne sur sa demande et à ses frais, avant l'ouverture de l'enquête ou pendant celle-ci. Les éventuelles demandes d'informations pourront également être adressées à M. le Maire, Direction de l'urbanisme, place d'Armes, 90020 Belfort cedex.

Le public pourra formuler pendant toute la durée de l'enquête ses observations et propositions :  
 - sur un registre d'enquête à feuillet non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, à la Direction de l'urbanisme, aux jours et heures habituels d'ouverture de la Direction de l'urbanisme ;  
 - par correspondance au siège de l'enquête : mairie de Belfort, à l'attention du commissaire enquêteur, Direction de l'urbanisme, place d'Armes, 90020 Belfort cedex ;  
 - par voie électronique à l'attention du commissaire enquêteur, à l'adresse suivante : [modificationplu2018@mairie-belfort.fr](mailto:modificationplu2018@mairie-belfort.fr)

Les observations et propositions du public seront tenues à sa disposition à la mairie de Belfort pendant toute la durée de l'enquête. Les observations et propositions adressées en ligne via le site Internet, seront également consultables sur le site Internet de la ville de Belfort.

Le commissaire enquêteur recevra le public en mairie, place d'Armes, les :  
 - mardi 6 mars 2018, de 8 h 30 à 11 h 30 ;  
 - samedi 17 mars 2018, de 8 h 30 à 11 h 30 ;  
 - vendredi 6 avril 2018, de 14 h 30 à 17 h 30.

A l'issue de l'enquête, le commissaire enquêteur établira dans les 30 jours un rapport qui sera à la disposition du public en mairie à la Direction de l'urbanisme et sur le site Internet de la ville et ce, pour une durée d'un an.

873333400

**DÉCOUVREZ LE SITE LE PLUS COMPLET ET RESTEZ INFORMÉ DES NOUVEAUX MARCHÉS**

**francemarchés.com**  
TOUS LES JOURS, TOUS LES MARCHÉS

**Announces légales TRANSMETTEZ VOS FICHIERS AU FORMAT WORD**

[lerlegales@estrepublikain.fr](mailto:lerlegales@estrepublikain.fr)

Decouvrez nos collections

Collection Vosges Matin

Collection L'Est Républicain

**BOUTIQUE**

sur [www.estrepublikain.fr](http://www.estrepublikain.fr) [www.vosgesmatin.fr](http://www.vosgesmatin.fr) - onglet boutique

Collection vendue exclusivement par francemarchés